

**Renseignements programme**

Laura Lainel - llainel@efe.fr

**Renseignements inscriptions**

IFE BENELUX  
Rue de la Science, 4 - 1000 Bruxelles  
Tél. : +32 (0)2 533 10 15 - Fax : +32 (0)2 534 89 81  
ifebenelux@ifexecutives.com

**Participation (+ 3 % TVA)**

1 jour : 850 € HT

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la formation.

Vous pouvez payer, en indiquant le nom du participant :

- par chèque à l'ordre d'EFE Luxembourg
- par virement à notre banque – FORTIS Banque  
IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000  
Code BIC : BGLULLL, au nom d'EFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

**Inscriptions**

Dès réception de votre inscription, nous vous ferons parvenir une facture qui devra être payée avant le début de la conférence.

Les informations demandées sont nécessaires au traitement de cette fiche.

Conformément à la loi du 08/12/92 modifiée sur le respect de la vie privée, vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification. Nos adresses peuvent faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange à d'autres sociétés. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de leurs documents, merci de nous le signaler.

**Annulations**

Formulées par écrit, elles donneront lieu à un remboursement intégral si elles sont reçues 15 jours avant la formation. Passé ce délai, 50 % du montant de la participation, ou 100 % en cas d'annulation le jour J, sera retenu à titre d'indemnité forfaitaire. Les remplacements seront admis à tout moment. Les demandes d'annulation et de remplacement devront être formulées par écrit (courrier, fax ou e-mail).

**Date et lieu du stage**

MERCREDI 9 AVRIL 2008  
Hôtel Le Royal - Boulevard Royal, 12  
L-2449 Luxembourg - Tél. : +352 241 61 61

Attention : le lieu de la formation est susceptible d'être modifié. Merci de vous référer à la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

IFE

**OUI**, je m'inscris à la formation **"Fiscalité et réglementation des groupes"**  
(code 26106) du mardi 18 mars 2008

Nom et prénom \_\_\_\_\_

Société \_\_\_\_\_ Fonction \_\_\_\_\_

Secteur d'activité \_\_\_\_\_ N° de TVA \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal | | | | | Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_ E-mail\* \_\_\_\_\_

Signature et cachet obligatoires :

\* Indispensable pour vous adresser votre convocation

26106 N 9019Z

**Intervenants****Journée animée par**

Jean-Luc Dascotte  
**WILDGEN & PARTNERS**

Frédéric Wersand  
**PRICEWATERHOUSECOOPERS**

Thierry Lesage  
**ARENDT & MEDERNACH**

Louis Thomas  
**KPMG TAX**

Esbelta De Freitas  
**KAUFHOLD OSSOLA  
& ASSOCIÉS, AVOCATS**

Jean-Manuel Sérís  
**KPMG AUDIT**

- Appréciez les caractéristiques du système d'intégration fiscale luxembourgeois et la notion de groupe en TVA
- Quels développements communautaires et OCDE en matière de fiscalité des groupes ?
- Quel impact de la société européenne sur le droit des travailleurs ?
- Maîtrisez la consolidation des comptes au Luxembourg

**FISCALITÉ ET RÉGLEMENTATION DES GROUPES**

*Faites le point sur le régime fiscal des groupes de sociétés*



www.ifebenelux.com

MERCREDI 9 AVRIL 2008 • HÔTEL LE ROYAL • LUXEMBOURG

TAXES / TAXES



# Maîtrisez les dernières actualités fiscales et réglementaires concernant les groupes de sociétés

MERCREDI 9 AVRIL 2008

FISCALITÉ ET RÉGLEMENTATION  
DES GROUPES



## A qui s'adresse cette formation ?

- Gestionnaires de fortune
- Directeurs de private banking
- Directeurs financiers, fiscaux, juridiques et comptables
- Conseils fiscaux
- Conseils en gestion de patrimoine
- Responsables de clientèle privée
- Avocats
- Notaires
- Dirigeants de sociétés fiduciaires
- Experts-comptables
- Juristes et fiscalistes de banques

## Quels sont les objectifs pédagogiques ?

- Faites le point sur les dernières actualités luxembourgeoises et communautaires en matière de fiscalité des groupes
- Appréhendez les aspects réglementaires ayant un impact sur les groupes de sociétés

## Quelle est la méthode de travail ?

- Une approche des conséquences pratiques des nouvelles réglementations par des praticiens experts de la matière
- Un support écrit remis en début de séminaire à chaque participant
- Des intervalles réservés aux questions des participants

**8h45 Accueil des participants**

**9h00 Introduction par le Président de séance**

## 9h15 La consolidation fiscale au Luxembourg : quelles particularités ?

- État et perspectives
- Faites le point sur la jurisprudence européenne – Incidence des arrêts Cadbury Schweppes et Marks & Spencer sur la place luxembourgeoise
- Anticipez le projet de la Commission Européenne en la matière : faites le point sur les travaux du groupe de travail créé par la Commission

**Jean-Luc Dascotte**

Avocat aux Barreaux de Luxembourg, Bruxelles et Paris  
Tax partner

**WILDGEN & PARTNERS**

**10h15 Pause-café**

## 10h45 La notion de groupe en TVA : illustrations

- Le concept de " groupe TVA " : le récent exemple belge
- Comparaison avec le " groupement autonome de personnes " luxembourgeois
- Le devenir de ce groupement suite à la proposition de directive sur les services financiers

**Frédéric Wersand**

Manager

**PRICEWATERHOUSECOOPERS**

## 11h45 Développements communautaires et OCDE en matière de fiscalité des groupes

- Quelles actualités législatives (loi du 21 décembre 2007 portant transposition de la directive 2005/19/CE modifiant la directive 90/434/CEE concernant le régime fiscal commun applicable aux fusions, scissions, apports d'actifs et échanges d'actions intéressant des sociétés d'États membres différents) ?
- Faites le point sur les initiatives de la Commission
- Bénéficiez d'un aperçu des travaux de l'OCDE (notamment le projet de rapport sur l'article 7 du Modèle OCDE)

**Thierry Lesage**

Avocat à la Cour  
Tax partner

**ARENDT & MEDERNACH**

**12h30 Déjeuner**

## 14h00 L'application du privilège des sociétés mère-fille en droit luxembourgeois pour les dividendes, intérêts et redevances

- Les modifications applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2007 : quel impact sur la fiscalité des groupes UE et non UE ?
- Les transactions intra-groupe sur les propriétés intellectuelles : exonération de 80 % des revenus de la propriété intellectuelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 (article 50 bis de la LIR)

**Louis Thomas**

Partner, International Corporate Tax

**KPMG TAX**

## 15h00 Le Comité européen d'entreprise et l'impact de la société européenne sur le droit des travailleurs

- Les conditions d'existence du comité européen d'entreprise
- Le rôle et le fonctionnement du comité européen
- La société européenne et la mobilité des travailleurs
- Le transfert de salariés et la protection des travailleurs dans le cadre strict de la société européenne

**Esbelta De Freitas**

Partner

**KAUFHOLD OSSOLA & ASSOCIÉS, AVOCATS**

**16h00 Pause-café**

## 16h15 La consolidation comptable au Luxembourg

- Appréhendez le cadre légal et réglementaire
- Les critères de consolidation
- Quelles possibilités d'exemption ?
- Maîtrisez les règles comptables – Lux GAAP / normes IFRS
- Appréciez les développements récents – Des obligations de plus en plus strictes en matière d'information financière – La complexité imposée par les normes applicables

**Jean-Manuel Sérís**

Réviseur d'entreprises

Senior Manager

**KPMG AUDIT**

**17h15 Clôture de la journée**